PRÉFET DES YVELINES

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement de l'Aménagement et des Transports d'Île-de-France Unité départementale des Yvelines

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Demande d'autorisation environnementale présentée par la société Cristal Eco Chaleur à Carrières sur Seine

Par arrêté du 26 mai 2021 une enquête publique d'une durée de 33 jours est organisée du 5 juillet au 6 août 2021 inclus sur la demande d'autorisation environnementale, présentée par la société Cristal Eco Chaleur afin d'augmenter la capacité de production de chaleur de sa chaufferie située 2 rue de l'Union à Carrières sur Seine.

Le dossier mis à l'enquête comporte notamment une étude d'impact.

À l'issue de la procédure, le préfet des Yvelines est l'autorité compétente pour statuer, par arrêté, sur la demande d'autorisation environnementale (assortie de prescriptions ou refus).

Pendant la durée de l'enquête, le dossier est consultable :

- sur internet à l'adresse suivante :

http://www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Installations-classees-pour-la-protection-de-l-environnement/Enquetes-2021;

- sur support papier, à la mairie de Carrières-sur-Seine, aux jours et horaires d'ouverture de la mairie au public ;
- sur un support informatique, à la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Îlede-France (DRIEAT) unité départementale des Yvelines (35 rue de Noailles à Versailles) sur rendez-vous (ud78.drieat-if@developpement-durable.gouv.fr).

Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire-enquêteur, ouvert à cet effet à la mairie de Carrières-sur-Seine. Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à la Mairie de Carrières-sur-Seine, à l'attention du commissaire-enquêteur. Elles seront annexées au registre d'enquête.

Le public pourra également faire parvenir ses observations et propositions au commissaire-enquêteur du 5 juillet au 6 août 2021 inclus par courrier électronique à l'adresse suivante :

<u>driee-consultation-environnement@developpement-durable.gouv.fr</u>

Les observations et propositions transmises par voie électronique seront consultables sur le site internet de la préfecture des Yvelines susmentionné, dans les meilleurs délais.

Monsieur Gilles Gomez, Docteur Ingénieur géologue, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur

Le commissaire-enquêteur recevra, à la mairie de Carrières-sur-Seine, les observations et propositions écrites et orales de toutes les personnes qui le souhaiteront aux dates et horaires suivants :

- ♦ lundi 5 juillet 2021 de 14 h 00 à 17 h 00
- ♦ lundi 12 juillet 2021 de 14 H à 17 h 00
- mercredi 21 juillet 2021 de 16 h 00 à 19 h00
- mardi 27 juillet 2021 de 9 h 00 à 12 h 00
- vendredi 6 août 2021 de 14 h 00 à 17h 00

Les conditions de consultation du dossier d'enquête, l'accès du public aux permanences du commissaire-enquêteur se feront dans le respect des règles sanitaires fixées par le maire de Carrières-sur-Seine.

Toutes informations sur le dossier d'enquête peuvent être demandées à Monsieur Mostafa DJOURH – Responsable du Département d'Exploitation ENGIE - représentant de la société Cristal Eco Chaleur **2** 06 85 21 71 83.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Carrières-sur-Seine, à la DRIEAT - UD78 et sur internet à l'adresse susmentionnée pour la consultation du dossier d'enquête, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.